
Confidentialité du rapport

Parfois, les travaux réalisés, les informations manipulées pendant le stage sont de nature confidentielle. Le stagiaire doit donc s'assurer que ce dont il rend compte dans son rapport ne va pas à l'encontre de cette confidentialité. Si l'entreprise impose une clause de confidentialité dans la diffusion du rapport de stage, l'étudiant doit impérativement le signaler sur la page de garde.

Pour toute question concernant la rédaction d'un rapport de stage, merci de contacter la Directrice des Etudes, Mme Christine AQUATIAS (aquatias@unistra.fr).